

Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif

Module n° 2

Fiabiliser le modèle économique et juridique d'un projet d'habitat partagé et accompagné pour les personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie.

Objectifs de la formation



- Formaliser les enjeux budgétaires de son projet d'habitat inclusif : intermédiation locative, mutualisation de l'aide humaine et forfait habitat inclusif notamment ;
- Spécifier les ressources mutualisables et les besoins en financement pour le fonctionnement de son projet d'habitat inclusif
- Connaître les réglementations et les modalités contractuelles pour sécuriser son projet ;

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Interactives avec une alternance d'apports théoriques et de partages d'expérience.
- Groupes de 10 personnes maximum.
- Remise d'un classeur avec outils pédagogiques.
- Accès à un espace extranet.
- FAQ et évaluation en fin de formation.

Aptitudes développées

- Compréhension des enjeux structurels et partenariaux de l'habitat inclusif ;
- Identification des modes de portage, de leur financement et mesure des enjeux sur le projet ;
- Connaissance des modalités de mise en œuvre de l'ingénierie du projet en matière réglementaire et financière ;
- Analyse d'options et choix stratégiques selon les risques et obligations.



Prérequis

Avoir suivi le module principal



Public cible

Porteur de projet quelque soit le niveau d'avancement



Durée de la formation

21 heures (3 jours)



Coût de la formation

1 590 € HT

Prochaines dates

Nous n'avons pas de date prévues pour cette formation.

Contactez nous si vous êtes intéressés

Lieu :

11 rue Paul Déroulède
68100 MULHOUSE

Ou intra à partie de 6 apprenants

Les montages juridiques et financiers des projets d'habitat inclusif

Module n°2

Programme détaillé :

1^{ère} JOURNEE

- Compréhension et différenciation des **systemes d'évaluation des droits à l'aide humaine** pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap.
- Caractérisation des types d'aide humaine : **actes essentiels en fonction des besoins des locataires**, modalités d'intervention des services d'aide à la personne..
- Construction d'un **plan d'aide** et présentation des **modalités de mise en commun** partielle ou totale des heures d'aide humaine.



2^{ème} JOURNEE

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au quotidien** de l'habitat.
- Différenciation de **l'intermédiation locative (IML)** dans un **logement classique** et dans un **habitat inclusif**, présentation des **3 missions de l'IML** et identification des liens entre l'écosystème de l'habitat inclusif et l'IML.
- **L'intérêt de porter l'IML** : évaluation des points d'attention, des avantages et inconvénients, modalités de portage, demande d'agrément et évaluation des risques.
- Caractérisation des **différents types de budgets autour du quotidien de l'habitat** : budget du locataire, budget de la colocation / de la vie collective et budget de fonctionnement ; transmission d'outils et étude de cas.

3^{ème} JOURNEE

- Spécification des **enjeux budgétaires liés au montage du projet** d'habitat inclusif.
- Formalisation des **besoins de financement et choix d'un modèle économique viable** pour l'habitat, caractérisation des différentes options de financement en fonction du programme immobilier choisi, montage juridique et construction du plan de financement.
- Identification et caractérisation des **différentes sources de financement** en fonction des besoins (investissement, fonctionnement).
- Evaluation des **risques de requalification** du projet pour s'en prémunir, et identification des **risques concourant au projet** d'habitat inclusif (risques financiers, assurantiels)
- Compréhension et assimilation des **obligations juridiques, statutaires et comptables** d'une association portant un projet d'habitat inclusif.